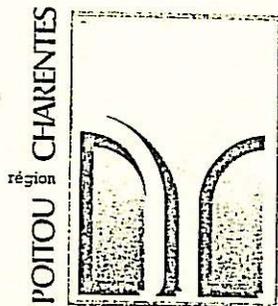


REGION
POITOU CHARENTES

RECENSEMENT
des EQUIPEMENTS et ORGANISMES
d'ACTION CULTURELLE

1983



SOMMAIRE

REGION
POITOU CHARENTES

RECENSEMENT
des EQUIPEMENTS et ORGANISMES
d'ACTION CULTURELLE

1983

Convention d'étude n° 83/EPR-E-13 du 28 janvier 1983
entre l'Etablissement Public Régional POITOU CHARENTES
et l'association EPICENTRE

Conception : Patrick CHAGNEAU
Enquête : Maryse AUBRIERE et Pierre FRUSTIER
Mise en forme : Maryse AUBRIERE et Hervé JOURNAL

	Page
PREAMBULE	1
I - LE CONSTAT DES DISPARITES	4
I.1 Les disparités entre les départements	4
I.1.1. Prépondérance de la Charente-Maritime et de la Vienne	-
I.1.2. "Déficit" de la Charente et des Deux-Sèvres	5
I.2 Les disparités entre les activités culturelles	6
I.2.1. La place privilégiée de la musique	6
I.2.2. La position particulière du Livre	7
I.2.3. Les arts plastiques	8
II - L'EMERGENCE DES BESOINS	
II.1 Les besoins matériels	9
II.1.1. Prépondérance des besoins en matériel	-
II.1.2. Rapprochement avec l'action culturelle régionale	
II.2 Les besoins d'information	10
II.2.1. Affirmation de ces besoins	11
II.2.2. Proposition d'orientation : banque de données culturelles	11

Article 7 : PROPRIETE DE L'ETUDE

"L'ensemble des travaux concernant l'objet de la présente convention restera la propriété exclusive de l'Etablissement Public Régional POITOU CHARENTES et de l'Association EPICENTRE.
"L'Association EPICENTRE pourra publier les résultats obtenus au cours de l'étude ou en donner communication à des tiers, après accord du Président du Conseil Régional".

PREAMBULE

Les différentes phases du travail d'enquête se sont succédées de la manière suivante :

- recherche d'informations sur les équipements et les organismes d'action culturelle ;
- recoupement des informations issues de sources différentes ; classement ;
- conception des questionnaires et validation ; envois ;
- dépouillement des réponses et analyse ;
- rapport.

L'ambition des objectifs de départ et le délai relativement court imparti pour cette étude, expliquent que le présent rapport ne donne de la vie culturelle de la Région, qu'une photographie instantanée, et de plus, une photographie "aérienne".

La synthèse consiste en une description et une analyse des grandes masses de l'information que nous avons recueillie.

On trouvera en annexe un tableau représentant, pour toute la région, l'enquête sous forme de chiffres [Annexe n° 2], soit :

- 3515 adresses d'organismes
- 6075 questionnaires envoyés
- Taux global de réponses : 14,3 %

Nous expliquons ce faible taux de réponses par deux données tenant au fonctionnement même des différentes catégories d'intervenants interrogés (structures associatives et structures individuelles-commerciales).

.../...

. Les structures associatives

Le monde associatif est souvent fluctuant et connaît des cycles d'activité et des périodes de sommeil ou demi-sommeil :

- la création d'une association naît, la plupart du temps, de la rencontre
 - . de bénévoles motivés,
 - . de circonstances locales favorables.
- son fonctionnement tient quelquefois à la passion d'un individu ou d'un petit groupe.

Ces deux éléments expliquent la fragilité de la vie associative, fragilité qui, si elle constitue une difficulté pour établir un recensement systématique, est par ailleurs, le pendant de la spontanéité de la démarche associative.

Cette spontanéité fait que la vie culturelle d'une commune, d'un "pays", est plus riche des élans et du dynamisme d'un groupe de bénévoles imaginatifs -mais inconstants- que de la réification dans des structures rigides permanentes.

La diversité du monde culturel (peut-être plus que tout autre) a tout à gagner à ces fluctuations et s'en enrichit.

Cette remarque d'ordre général doit être modulée par la stabilité :

- . des sociétés de musique populaire : la consultation des registres d'associations nous a révélé l'évidence de ce fait ; les fanfares et harmonies qui fonctionnent encore aujourd'hui, existent parfois depuis plusieurs dizaines d'années ;
- . des associations du domaine ethnologique : les animateurs ou adhérents de ces associations sont généralement des individus qui interviennent dans les pays de leurs racines et qui y vivent.

. Les structures de type individuel-commercial

Elles se sont généralement senties peu concernées par l'enquête.

.../...

La Vienne :

. 2ème département par l'importance de la population : capitale régionale, siège des services décentralisés de l'Etat, mais aussi capitale universitaire, ce qui implique une animation importante

. 21,3 % de la population du département réside dans la commune de Poitiers (alors que pour la Charente-Maritime, 14,7 % de la population réside dans la commune de La Rochelle).

Ceci se traduit, au niveau culturel, par le fait que 28 % des intervenants recensés sont localisés à Poitiers (moyenne régionale = 24 %)

. 2ème ville importante de la Vienne, Chatelleraut est très proche, géographiquement, de Poitiers et se situe dans la même zone d'évolution homogène, ce qui polarise l'activité culturelle de la Vienne sur l'axe Poitiers-Chatelleraut.

I.1.2. "Déficit" de la Charente et des Deux-Sèvres

La Charente :

. Le moins peuplé des quatre départements, celui pour lequel le nombre d'envois est le plus faible : 17,8 % des envois de toute la région ;

. la 2ème ville de Charente, Cognac, présente une très grosse disproportion démographique par rapport à la commune d'Angoulême (disproportion qu'on ne retrouve pas dans la Vienne entre Poitiers et Chatelleraut) ;

Ceci se traduit au niveau des envois, par le très fort pourcentage : 31 % adressés au chef-lieu du département, alors que la moyenne régionale d'envois aux chef-lieux est : 24 %

Les Deux-Sèvres :

. Dans ce département, l'importance démographique de la capitale, Niort, est moindre en valeur absolue ;

.../...

Le rôle de capitale est, comme en Charente-Maritime, contrebalancé par l'existence de villes plus petites, mais d'importance équivalente : Bressuire et Parthenay ; 16,9 % de la population des Deux-Sèvres habite la commune de Niort (alors que 21,3 % des habitants de la Vienne résident dans la commune de Poitiers) ;

Le pourcentage des envois à la ville chef-lieu est, de ce fait, de 21 % (contre 24 % moyenne régionale)

L'importance des départements de Charente-maritime et Vienne, d'une part, et sa contrepartie, la "faiblesse" numérique de la Charente et des Deux-Sèvres, d'autre part, se double d'un écart aggravé entre :

- . la Charente,
- . et la Charente-Maritime.

Pour les réponses reçues aux questionnaires, le déficit global de la Charente est compensé par un taux de réponse de 11,7 % qui reste au-dessous du taux régional moyen (14,3 %), mais s'avère supérieur au taux de réponse des Deux-Sèvres : 10,6 %.

I - 2. LES DISPARITES ENTRE LES ACTIVITES CULTURELLES [Annexe n° 2]

Nous n'analysons pas systématiquement toutes les activités, mais signalons seulement ce que révèlent les chiffres, à savoir, tous départements confondus :

- la place privilégiée de la musique,
- la position particulière du livre,
- l'importance de la pratique des arts plastiques.

I.2.1. La place privilégiée de la musique

§ 1 - au niveau des envois

Pour toute la région : 717 questionnaires pour la musique (organismes et individus confondus) :

.../...

- 279 en Charente-Maritime : 40 %
- 211 dans la Vienne : 30 %
- 143 en Deux-Sèvres : 20 %
- 84 en Charente : 10 %

Là encore, on notera l'écart flagrant entre la Charente et la Charente-Maritime.

§ 2 - au niveau des réponses

. Pour toute la région, taux de réponse en musique : 17,4 %
(taux global moyen des réponses à l'enquête = 14,3 %)

. Pourcentages par rapport aux envois :

- Charente-Maritime : 22,8 %
- Charente : 18,3 %
- Vienne : 14,1 %
- Deux-Sèvres : 11,6 %

La vie musicale en Charente se reflète dans ces chiffres : festival de jazz d'Angoulême, créations en Val de Charente, Ecole nationale de musique, société des concerts de Cognac, C.A.R.R.E. d'Angoulême, pour ne citer que ceux qui nous ont répondu.

I.2.2. La position particulière du livre

Pour le nombre de questionnaires envoyés, ce secteur se place immédiatement après la musique ; or le taux de réponses est le plus faible : 10,9 % (moyenne régionale), et ce chiffre doit être relativisé à cause des disparités départementales :

- . Charente : 5,7 %
- . Charente-Maritime : 5,9 %
- . Deux-Sèvres : 7,6 %
- . Vienne : 19,5 %

Ce dernier chiffre tient compte du recensement des bibliobus dans ce département et du bon taux de réponse pour cette catégorie.

Nous expliquons ce faible taux par le fait que le secteur du Livre est celui qui regroupe le plus de professionnels (secteur commercial), or le secteur commercial a peu répondu à l'enquête

.../...

I.2.3. Les arts plastiques

§ 1 - Les envois

Cette catégorie se retrouve en 3ème position quant au nombre d'adresses recensées. Ceci s'explique par les choix que nous avons faits pour la classification des activités culturelles (voir rapport méthodologique).

. Nous avons inclus la photo dans cette discipline ; or les clubs photo sont nombreux dans toute la région et fonctionnent : soit de manière indépendante, en association spécialisée dans cette discipline, soit au sein d'organismes polyvalents.

. Nous avons choisi de recenser également les plasticiens amateurs, indépendants ou regroupés au sein d'associations.

§ 2 - Les réponses

Le taux régional moyen : 15,1 %, soit un taux assez proche de la moyenne régionale, toutes activités confondues.

- Dans les départements :
- Charente : 19,8 % de réponses
 - Vienne : 17,7 %
 - Charente-Maritime : 13,4 %
 - Deux-Sèvres : 11,8 %

Le taux important de réponse en Charente est significatif de la sensibilisation des intervenants à ce secteur et de la place qu'il occupe : Ecole des Beaux-Arts et associations s'y rattachant (ACAPA en particulier), Salon de la bande dessinée, mais aussi, salon artistique Cognaçais, Académie d'art de Cognac, etc.

Bien que les questionnaires envoyés et reçus ne constituent pas un échantillonnage représentatif (ce n'est pas un sondage), de la vie culturelle en Poitou-Charentes, l'analyse des chiffres révèle des données connues, propres à la Région

Le dépouillement de l'enquête et l'analyse chiffrée ont révélé également des constantes, essentiellement au niveau des besoins

.../...

II - L'EMERGENCE DES BESOINS

Parmi la quantité d'informations recueillies par les réponses aux questionnaires, la révélation la plus évidente concerne l'expression des besoins, non seulement des besoins matériels concrets (en locaux, en matériel, en personnel, financiers), mais également des besoins d'information.

II - 1. LES BESOINS MATERIELS

Les questions posées aux acteurs culturels concernant ce type de besoins sont détaillées dans le rapport méthodologique ^{On trouvera} [Annexe n°4] un tableau des besoins exprimés, pour les quatre départements confondus

II.1.1. Prépondérance des besoins en matériel

Sur le tableau représentant les besoins exprimés, nous avons fait apparaître en caractères gras la colonne réservée aux besoins en matériel parce que les chiffres y figurant parlent d'eux-mêmes : ils sont très nettement supérieurs aux chiffres exprimant les autres besoins d'ordre matériel (locaux, personnel, financiers).

Deux exceptions à cette tendance générale : les secteurs des métiers d'art et de l'audiovisuel font prévaloir les besoins financiers sur les besoins en matériel ; des remarques sur ces deux points particuliers sont exprimées dans les commentaires des tableaux chiffrés qui constituent l'analyse des résultats.

Nous avons de bonnes raisons de penser que l'expression du manque de matériel, aussi dominante soit-elle, n'apparaît pas complètement dans les chiffres ; en effet, lors du dépouillement des questionnaires, nous avons constaté que, très souvent, une même réponse indiquait par exemple :

- besoins en matériel : "oui" (énumération du matériel)
- besoins financiers : "oui" (..pour achat de matériel).

.../...

Lorsque l'expression des besoins financiers était précisée de cette manière, nous n'avons décompté qu'une fois le besoin, dans le chapitre : besoins en matériel ; mais lorsque la réponse indiquait : -besoins en matériel : "oui" (énumération ...)
- besoins financiers : "oui" (pour tel montant), nous avons décompté d'une part le besoin en matériel, d'autre part, le besoin financier, sachant qu'une ambiguïté subsiste quant à la destination des financements souhaités.

II.1.2. Rapprochement avec l'action culturelle régionale

La convention de développement culturel signée entre le Ministère de la Culture et la Région Poitou-Charentes prévoit un renforcement des moyens en matériel et en locaux.

L'analyse des résultats de notre enquête ne fait pas ressortir de besoins impératifs en matière de locaux ; mais s'agissant des besoins en matériel, au vu des réponses obtenues, nous ne pouvons qu'insister pour que le Conseil Régional poursuive et développe la politique d'aide à la constitution de parcs de matériel, et maintienne son projet de création d'un pool régional de matériel technique.

Les carences en matériel sont quasi-unaniment ressenties par les acteurs culturels, mais nous avons vu émerger d'autres besoins, non quantifiables, mais fondamentaux : les besoins d'information.

II - 2. LES BESOINS D'INFORMATION

Au cours de l'enquête de recensement, le problème de l'information sur la vie culturelle s'est posé à nous de façon constante : dans la recherche des sources d'information, dans l'évaluation de leur fiabilité, dans la définition de ce qui nous semble être une information de qualité (voir rapport méthodologique).

Mais nous n'imaginons pas qu'il se posait un problème de circulation de l'information pour ceux que nous souhaitions interroger.

.../...

Nous avons joint en annexe de ce rapport [Annexe n° 6], une lettre qui reflète bien l'ensemble des remarques sur l'isolement que ressentent ceux qui nous ont écrit ou téléphoné sur les problèmes d'information.

Dans les questionnaires expédiés, nous n'avons interrogé les intervenants que sur leurs besoins matériels. Les réactions suscitées par l'enquête nous ont amenés à formuler, en même temps que le courrier de relance, quelques brèves questions concernant les problèmes d'information sur la vie culturelle (voir rapport méthodologique, annexe n°24)

II.2.1. L'affirmation de ce besoin.

Le dépouillement des réponses sur ce complément d'enquête nous a révélé que, toutes disciplines confondues, et pour toute la région, le développement d'informations était considéré comme :

- indispensable pour 61,69%
- souhaitable pour 36,05%
- superflu pour 2,26% .

Ces pourcentages nous ont conduits à publier les résultats complets obtenus par dépouillement de ces questions (voir dernière partie du rapport d'analyse)

A l'issue de cette enquête, la conjonction de ces deux éléments -notre propre approche de l'information pour mener ce travail et le besoin exprimé par les intervenants- nous amène à formuler un souhait pour l'orientation de la politique culturelle en Poitou-Charentes.

II.2.2 Proposition d'orientation : banque de données culturelles

Le problème de l'information sur la vie culturelle de la région n'apparaît pas dans les orientations d'action que définit la convention de développement culturel de 1982.

Pourtant les carences dans ce domaine sont importantes et elles contribuent à l'isolement des intervenants, en particulier de ceux

.../...

qui sont éloignés des centres urbains (éloignement géographique) ou de ceux dont l'action est individuelle (créateurs).

A l'échelle régionale, seul un système automatisé d'informations culturelles permettrait de rompre l'isolement souvent exprimé par les différents acteurs, informations sur les ressources matérielles et humaines, les possibilités de diffusion, d'animation.

Un projet de ce type est actuellement en train de se mettre en place en Languedoc-Roussillon, à l'initiative de l'Office régional de la culture de cette région.

Ce projet est conçu selon un schéma décentralisé, en réseau, s'appuyant sur les structures départementales et locales existantes :

- des centres départementaux qui emmagasinent l'information sur les ressources des départements (organismes et équipements) ;
- un centre régional pour les informations concernant les organismes d'Etat : les services offerts, les filières de soutien, la législation ;
- des centres locaux pour des informations plus spécifiques, par ex. sur un secteur d'activité particulier.

Ces centres, équipés d'un micro-ordinateur, seront interconnectés à travers le réseau téléphonique ; les centres locaux qui ne pourraient pas disposer d'un micro-ordinateur, ont la possibilité de louer un "Minitel", pour une somme modeste

Une expérience de ce type nous paraît parfaitement transposable en Poitou-Charentes ; la circulation de l'information est non seulement un moyen de rompre l'isolement, souvent dû à l'ignorance de ce qui se pratique dans le voisinage (département voisin, ville voisine), elle est aussi, et surtout, source d'ouverture vers l'extérieur.

En Poitou-Charentes, où chacun des départements (et des anciennes provinces) est riche de ses caractéristiques historiques, mais où l'entité régionale n'est pas vécue, la circulation de l'information et la mise en relation des différents partenaires culturels et du public, pourraient être un moyen d'impulser une conscience régionale.

I	L'ACTIVITE CULTURELLE REGIONALE	
	I.1. Les spécificités	1
	I.2. La classification	2
	I.2.1. Les domaines d'activité	-
	I.2.2. Les modes d'action ou fonctions	5
	I.3. Commentaires sur la classification	6
II	LE RECENSEMENT DES INFORMATIONS	
	II.1. Les sources d'information	7
	II.1.1. Nature et volume de l'information	-
	§1 . L'information d'origine "institutionnelle"	8
	§2 . Les sources associatives d'information	9
	§3 . Les sources polyvalentes d'information	12
	II.1.2. La fiabilité des informations	13
	§1 . Information d'origine associative	-
	§2 . Information d'origine institutionnelle	15
	§3 . Sources polyvalentes d'information	16
	II.2. Le classement de l'information	17
	II.2.1. Le classement cantonal	-
	II.2.2. La codification des informations	-
	§1 Le mode d'action	18
	§2 La spécialité de l'intervenant	-
	§3 Le niveau d'intervention	19
	II.3. Le cas particulier des équipements	21
	§1 L'inventaire communal INSEE	-
	§2 L'enquête Ministère de la Culture	22
III	ANALYSE DE L'ACTION CULTURELLE	
	III.1. Elaboration des questionnaires	23
	III.1.1. Mise au point des questionnaires	-
	III.1.2. Validation et test des questionnaires	24
	III.2. Contenu des questionnaires	25
	III.2.1. Le questionnaire "Organismes"	-
	III.2.2. Le questionnaire par domaine d'activité	26
	§1 Structure générale	-
	§2 Le cas particulier des questions aux individus	27
	III.2.3. Le questionnaire "Equipements"	28
	III.3. Les envois postaux et les réponses	29

I - L'ACTIVITE CULTURELLE REGIONALE

I . 1. LES SPECIFICITES

La vie culturelle en Poitou-Charentes reflète bien la réalité économique et sociale de la région :

- . pas d'identité régionale, mais une hétérogénéité issue de la diversité géographique et historique des anciennes provinces ;
- . prédominance de la vie rurale ;
- . pôles secondaires d'animation dans les petites villes de la région ;
- . concentration de l'activité dans les quatre chef-lieux des départements.

Mais l'activité culturelle telle que nous souhaitons l'aborder, n'est pas seulement celle des capitales et des grosses structures polyvalentes du type C.A.C. ou Maison de la Culture.

La vie culturelle tire sa richesse de la multiplicité et de la diversité des petites associations qui sont le ferment de l'animation en milieu rural et qui fonctionnent principalement sur la base du bénévolat.

La majorité de ces associations sont affiliées à l'une des grandes fédérations (F.O.L, Foyers Ruraux) voire à plusieurs.

Les grosses entreprises culturelles du milieu urbain ont une activité polyvalente et pluridisciplinaire bien connue des instances régionales ; notre travail a donc plus porté sur la recherche des multiples associations rurales et urbaines et leur identification.

Pour procéder au recensement des associations et des individus qui sont les acteurs culturels régionaux, nous avons établi une grille de classification prenant en compte :

- d'une part, leur domaine d'activité ;
- d'autre part, leur mode d'action ;

.../...

I . 2. LA CLASSIFICATION

La classification des organismes culturels selon les deux critères énoncés est traditionnelle dans le milieu culturel ; elle est notamment utilisée dans les documents comptables de répartition des dépenses culturelles.

I . 2.1. Les domaines d'activité

Une étude émanant du Ministère de la Culture (Service des Etudes et Recherches) et portant sur "l'évolution des dépenses culturelles des établissements publics régionaux" de 1974 à 1979, établit 13 domaines d'activité, soit par ordre alphabétique :

- animation polyvalente,
- architecture,
- archives,
- arts plastiques,
- cinéma,
- communication (radio, télévision, audio-visuel),
- fouilles,
- inventaire,
- livre-bibliothèques,
- monuments historiques,
- musées,
- musique,
- théâtre.

Cette classification a été reprise, avec quelques modifications, dans un autre document financier émanant du Conseil Général de la Charente, concernant les dépenses culturelles de ce département de 1980 à 1982.

Par rapport à la classification mentionnée, celle que nous avons retenue n'appelle pas de commentaire particulier concernant les secteurs culturels solidement établis, tels que : musique, théâtre, danse, arts plastiques.

.../...

Quelques précisions s'imposent, par contre, concernant la terminologie utilisée pour d'autres domaines :

Livre/Ecriture :

A l'appellation "Livre et bibliothèques", nous avons préféré "Livre/Ecriture" qui décrit mieux l'ouverture que nous avons voulu donner en direction : . des créateurs (écrivains, poètes,...)
. des professionnels de l'impression, de l'édition et de la diffusion du livre.

Patrimoine Bâti :

Plutôt que "Monuments historiques", nous avons préféré l'expression "Patrimoine Bâti" qui permet d'englober la construction contemporaine, -architecturale, ou "sauvage"- ; par ailleurs, ce vocable prétend inclure l'aspect social de l'urbanisme et pas seulement l'intérêt historique pour des bâtiments témoins du passé -quelle que soit, par ailleurs, leur richesse en Poitou-Charentes.

Audio-visuel :

Il nous était apparu souhaitable, dans un premier temps, de faire entrer dans le recensement les activités touchant aux processus modernes de "communication", que ce soit la presse, la radio ou l'affiche.

Mais la communication est plutôt une fonction qu'une activité en soi, et la plupart des activités de communication se retrouvent en fait à travers les différents supports; nous avons donc abandonné la catégorie "Medias/communication" initialement prévue, et avons inclus en "Audio-visuel" : le cinéma, les radios, la vidéo.

Toujours en référence à la classification précitée, nous avons tenu à introduire : Sciences et Techniques, Métiers d'Art, Patrimoine Ethnologique.

Métiers d'Art :

Le désir de promotion des métiers d'art s'est concrétisé, au niveau national, par la mise en place, au sein de la Direction des Arts Plastiques, d'une sous-direction des Métiers d'Art.

Cette reconnaissance institutionnelle est significative de l'évolution qui s'est faite autour de cette catégorie. Les artisans d'art, reconnus auparavant comme appartenant au secteur des Métiers, sont maintenant reconnus en tant qu'artistes et créateurs.

.../...

Sciences et Techniques :

La culture scientifique et technique, depuis quelques années, est en train de sortir du ghetto où l'avaient enfermée :

- . les scientifiques et les spécialistes, d'une part ;
- . le grand public, d'autre part.

L'intégration de la connaissance technologique au domaine culturel se concrétise dans l'action de démythification de la science, menée au plan régional grâce à des opérations comme "Pop-physique" qui a débouché sur la constitution du GLACST, et, plus globalement par la multiplication des clubs Microtel, etc.

Patrimoine Ethnologique :

En l'introduisant dans la classification, nous avons souhaité prendre en compte : "les modes d'existence matérielle, les pratiques et les savoirs, la conception du monde et l'organisation sociale, en un mot : les expressions culturelles propres à chaque groupe et affirmant son identité culturelle ou délimitant un pays" (1) [A.Desvallées "Pour une ethnologie d'urgence en France" 1981].

"Patrimoine ethnologique" plutôt que "arts et traditions populaires" parce que :

- la même expression nous semble mieux exprimer l'aspect "englobant" de cette catégorie : toutes les autres disciplines -ou pratiques- peuvent se retrouver dans celle-ci (musique et danse, théâtre, bâti, sciences et techniques,...) ;
- le vocable "arts et traditions populaires" tend à devenir le fourre-tout reflétant le regard que portent les citadins sur la culture rurale, regard réducteur -voire condescendant- qui ne retient de la spécificité rurale que son aspect "folklorique"...

.../...

(1) : souligné par nous

I . 2.2. Les modes d'action ou fonctions

Les quatre modes d'action retenus : création, diffusion, formation, conservation.

Création :

Nous avons préféré le terme "création" à celui de "production" utilisé par le Ministère de la Culture. Dans la classification retenue, qui est ouverte au métiers d'art, l'utilisation du terme production pouvait conduire à des contresens.

Par ailleurs, dans notre acception du mot "création", nous sous-entendons l'action de représentation qui ouvre la création en direction d'un public et évite de considérer l'action de représentation comme une simple activité de diffusion.

ex. un chanteur fait acte de création par sa manière toute personnelle d'interpréter une chanson ; les intonations de sa voix, sa respiration, son rythme propres font que les paroles ou la musique d'un compositeur sont transformés par une interprétation : Gréco ou Montand font l'un et l'autre une création originale en interprétant "les feuilles mortes".

Le même type de remarque est valable pour le théâtre : une troupe amateur ou professionnelle, fait un acte de création en interprétant une pièce ; c'est pourquoi nous avons classé toutes les troupes en création.

Une projection cinématographique, par contre, n'est qu'un acte de diffusion. En ce domaine, création et diffusion ne sont pas le fait des mêmes intervenants.

Diffusion :

Par diffusion, nous entendons toute action en direction d'un public, qu'il s'agisse de l'action de groupes organisateurs de spectacles ou de tout autre manifestation visant à faire connaître la création sous toutes ses formes : création artistique ou littéraire (exposition, conférences, etc.).

La fonction de diffusion peut, dans cette acception, s'assimiler à la fonction d'animation.

.../...

Les modes d'action en formation et en conservation n'appellent pas de commentaires particuliers et correspondent exactement à la définition qui en est donnée de façon habituelle.

I - 2. COMMENTAIRES SUR LA CLASSIFICATION

Les choix que nous avons dû faire pour établir la grille de classification, [annexe n° 1], ne visent qu'à appréhender, le plus largement possible, le champ culturel tel que nous le concevons.

Pour l'opération de recensement, il était indispensable d'étiqueter les acteurs culturels le plus précisément possible. Il est parfaitement clair, pour nous, que cet "étiquetage" n'est qu'un artifice méthodologique...

Les frontières n'existent pas, dans le domaine culturel peut-être encore moins que dans d'autres secteurs. Les différentes activités ne sont pas cloisonnées et des interactions se développent entre les différentes disciplines.

EX. : l'enseignement des arts plastiques s'enrichit de l'utilisation de la technique informatique, la création artisanale également (le tissage notamment) ;

.la musique électroacoustique continue de se développer et le public jeune y est sensible si l'on en juge par des expériences comme GMEBOGOSSE à La Rochelle ;

.un facteur d'instruments est -professionnellement- un artisan, mais son goût pour ce métier lui est bien souvent insufflé par son amour de la musique (cf. Cahiers de l'animation musicale - Mars 83)

La même remarque s'applique au cloisonnement des modes d'action ; un groupe dont la fonction principale est la création théâtrale fait également, la plupart du temps, de l'animation, en milieu scolaire, par exemple, ou de la formation sous forme d'ateliers. Nous avons repertorié les troupes de théâtre en création, mais il aurait fallu également les mentionner pour leurs autres fonctions...

.../...

II - LE RECENSEMENT DES INFORMATIONS

Qui sont les acteurs culturels dans la région ?

Où sont-ils localisés ?

Comment interviennent-ils ?

Pour répondre à ces questions, le fonds documentaire que notre association a constitué depuis plusieurs années a été une base de départ sérieuse ; notre fichier sur les ressources culturelles comportait déjà plus de 1000 adresses ;

Par ailleurs, les relations que nous développons en direction du monde associatif nous ont considérablement facilité la tâche. Pourtant, nous étions loin d'une appréhension exhaustive du champ culturel ; l'inventaire à réaliser a nécessité une ouverture vers d'autres sources.

2 . 1. LES SOURCES D'INFORMATION

Nous avons établi une multitude de contacts, par courrier ou téléphone, et rencontré un nombre important de personnes ayant des connaissances, soit générales, soit spécifiques sur chacun des aspects de la vie culturelle.

2 .1. 1. Nature et volume de l'information

Les informations recueillies émanent de structures très diverses, par leur statut, leur assise géographique, leur représentativité; toutes nous ont été utiles à une phase ou une autre de l'inventaire.

Nous distinguons trois types de sources d'information :

- information d'origine institutionnelle ;
- sources associatives d'information ;
- sources polyvalentes d'information.

.../...

Le gros volume d'adresses ainsi obtenues se chiffre, toutes disciplines culturelles confondues à : - 535 pour la Charente,
- 456 pour la Vienne.

Pour le département des Deux-Sèvres, la fédération départementale nous a ouvert son fichier d'adhérents, soit : 443 adresses. En Charente-maritime, nous avons pu obtenir le chiffre global des adhérents pour le secteur culturel, soit : 645. Pour ce département, l'absence du listing de la F.O.L. a été largement compensée par l'abondance des informations transmises (via le CIJ de La Rochelle) par les animateurs cantonnaux .

Note :

Le réseau des animateurs cantonnaux fonctionnant en Charente-Maritime enrichit considérablement la circulation de l'information sur la vie culturelle de ce département. Proches des associations locales, ils ont une bonne connaissance du terrain et -lorsqu'ils ont su se greffer dans un canton ou, mieux, lorsqu'ils y ont des racines- ils peuvent assurer véritablement leur fonction d'animation.

. la Fédération des Foyers ruraux

La fédération de Charente-Maritime nous a fourni la liste des 112 foyers affiliés dans la région : - 4 en Charente,
- 78 en Charente-Maritime,
- 30 en Deux-Sèvres,
-(aucun dans la Vienne).

b - les structures fédératives par discipline :

Musique :

La fédération musicale de la Charente et la jeune fédération des écoles de musique de Charente-Maritime, en nous transmettant les listes des organismes qu'elles regroupent, nous ont permis d'actualiser les adresses provenant de la Délégation régionale :

- FEDEM 17 : 27 écoles adhérentes
- FM 16 : 39 sociétés affiliées.

Danse :

Le comité régional de danse Poitou-Charentes, regroupe 11 associations représentant globalement 2450 individus pratiquant cette activité.

.../...

Patrimoine bâti :

. La CORAPPAS (Coordination Régionale Associative pour la protection du Patrimoine, de l'Architecture et des Sites), créée début 1983, regroupe une soixantaine d'associations.

. L'ARIM Poitou-Charentes compte 11 correspondants sur toute la région dont : - 3 en Charente,
- 4 en Charente-Maritime,
- 4 en Deux-Sèvres,
- (non représentée dans la Vienne).

Arts plastiques :

L'ACAPA (Association du Centre d'Arts Plastiques d'Angoulême) a fourni la liste des artistes et étudiants affiliés, soit : 22 artistes adhérents vivant et travaillant dans la région, et 20 hors-région, ainsi que 79 étudiants de l'école des Beaux-Arts, certains d'entre eux animant des revues de bandes dessinées.

Pour la bande dessinée, nous avons bénéficié de l'aide du Centre de documentation et de recherche qui siège à Angoulême.

Patrimoine ethnologique :

L'action de l'U.P.C.P. dans ce domaine est exemplaire. Ce n'est pas une fédération, mais une union, très active et très présente dans les deux départements du nord de la Région.

Le département de Vendée -très proche culturellement- y compte beaucoup plus d'associations adhérentes que la Charente, rattachée administrativement mais différente culturellement (Charente limousine):

- 2 en Charente,
- 9 en Charente-Maritime,
- 24 en Deux-Sèvres,
- 10 pour la Vienne.

En dehors de l'UPCP, les associations actives dans le secteur ethnologique ont une action plutôt localisée sur un secteur géographique, et plutôt spécifique.

Audio-visuel :

Pour l'activité cinéma, l'OROLEIS nous a communiqué : la liste récapitulative des salles commerciales de la région, ainsi que

.../...

des chiffres détaillés : - sur le nombre de ciné-clubs affiliés à l'OROLEIS dans la région et leur répartition par type (post ou périscolaires, foyers socio éducatifs ou foyers associés, etc.), soit :

- 58 en Charente,
- 88 en Charente-Maritime,
- 57 en Deux-Sèvres,
- 95 dans la Vienne ;

- sur les affiliations de ciné-clubs entre 1976 et 82.

§ 3 - Les sources polyvalentes d'information

"Les Chemins de Charente" : ce guide, réalisé en 1978 par l'équipe de l'association du même nom est sous-titré "Guide de l'animation, des ressources et possibilités dans les Charentes".

Il nous a été très précieux par la richesse et l'originalité de l'information qu'il contient ; mais, si la plupart des adresses qu'il recense restent valables, beaucoup d'entre elles sont maintenant caduques. La mise à jour de ce guide effectuée en 79 donne une information encore beaucoup trop datée

Le Centre Information Jeunesse :

C'est la raison d'être du CIJ que de fournir au public une information d'intérêt général et d'intérêt local. Pour notre recherche d'intervenants culturels dans la région, le CIJ a été un partenaire privilégié du fait de l'importance du fonds documentaire qu'il gère.

L'appui des antennes locales du CIJ nous a également été utile : ainsi à Cognac et Angoulême où une collaboration a pu s'établir. A La Rochelle, on nous a communiqué le résultat d'un travail, alors en cours de réalisation, sur les acteurs culturels et socio-culturels du département de Charente-Maritime.

L'antenne de Niort, par contre, s'estimant "conurrencée" par notre travail d'enquête, a délibérément refusé toute collaboration.

Dans les syndicats d'initiative, l'information fournie sous forme de dépliants ou catalogues, nous a permis de procéder à des recoupements d'information et, parfois, de découvrir des adresses qui n'étaient répertoriées nulle part ailleurs.

.../...

Enfin, notre information provient de nombreux journaux, revues, brochures ou prospectus qui sont les supports de l'information dans et sur la région et qui contribuent à la faire circuler.

Nous ne parlons pas seulement des quotidiens bien assis qui se partagent le marché de la presse écrite dans les quatre départements de Poitou-Charentes. Les petits journaux locaux qui développent l'information ponctuelle sur la vie quotidienne d'un "pays", d'une entité géographique et culturelle donnée, nous ont apporté beaucoup plus souvent, le type même de renseignements précis que nous recherchions.

2.1.2. La fiabilité des informations

Pour mener le recensement, nous avons choisi de questionner les intervenants culturels par voie d'enquête postale. Notre tâche a donc été la collecte d'adresses nous permettant de joindre, à coup sûr, les responsables des associations ou les individus que nous souhaitons interroger.

Or, toute information, quelle qu'elle soit, n'est utilisable et transmissible que si elle répond aux deux impératifs suivants :

- . la précision d'une part,
- . l'actualité d'autre part.

En fonction de ces deux critères, les sources d'information précédemment énumérées ont été plus ou moins enrichissantes.

§ 1 - Information d'origine associative

Ce ne sont pas forcément les grosses structures et les gros fichiers d'adresses qui ont le plus enrichi notre recherche. Nous avons quantifié plus haut nos sources d'information ; la seule évaluation quantitative laisserait penser que les fichiers de la FOL ont été prépondérants.

Or, : - les chiffres élevés (en nombres d'adresses) doivent être modulés parce que, bien souvent, l'adresse du siège social de l'organisme adhérent se double de l'adresse de la personne responsable (en particulier sur le département de la Charente) :

.../...

- en outre, cette fédération très présente et très active dans le domaine culturel, toutes disciplines confondues, donne une information que l'on peut qualifier de "sectorielle" dans la mesure où les groupes et individus affiliés, appartiennent principalement à l'univers scolaire et péri-scolaire.

Cela étant, nous avons naturellement pris en compte l'activité développée par les associations de parents d'élèves ou les foyers socio-éducatifs des lycées et collèges, au même titre que celle des autres intervenants culturels sectoriels.

Notre intention initiale, pour étendre le recensement, était d'ailleurs d'y inclure les institutions regroupant les individus qui, pour une raison ou une autre, un temps plus ou moins long, sont exclus, de fait, de la vie sociale : personnes hospitalisées, handicapées, emprisonnées, etc.

Nous avons donc interrogé ce type d'organismes lorsque nous avons pu repérer dans quelle(s) discipline(s) culturelle(s) ils intervenaient. Les questionnaires qui nous sont revenus ou les appels téléphoniques nous ont prouvé qu'ils se situaient mal comme acteurs culturels, dans la mesure où leur intervention ne concerne qu'une catégorie déterminée d'individus et s'intègre à leur objectif global : accueillir et réinsérer dans la vie sociale ceux qui en sont exclus.

Dans le même esprit de recherche d'exhaustivité, nous avons voulu recenser les activités culturelles des comités d'entreprises ; les renseignements que nous avons pu recueillir auprès des unions départementales des syndicats ou de l'association "Tourisme et travail" sont restés beaucoup trop sommaires et imprécis pour que l'enquête sur ce secteur se concrétise.

Lors de ces contacts, il nous est apparu qu'au sein des comités d'entreprises, l'activité d'animation culturelle était ressentie comme accessoire relativement aux autres activités traditionnelles (arbre de Noël, colonies de vacances, etc.)

L'intérêt d'un travail dans cette direction est indéniable, mais il nécessiterait des enquêtes sur le terrain que nous n'avons pas pu effectuer, faute de temps et de moyens .

.../...

L'information obtenue sur les activités au sein des Foyers ruraux par l'intermédiaire de la FNFR offre l'avantage de la précision. Nous expliquons ceci par le fait que les animateurs départementaux de cette fédération, proches de la base associative, ont une bonne connaissance de l'activité réelle de chacun des foyers fédérés.

La taille de la fédération y est également pour quelque chose : numériquement plus modeste que la FOL, la FNFR tire son efficacité de son implantation solide et de sa représentativité.

Les organismes fédérateurs ayant une assise géographique plus restreinte (échelle départementale), ou actifs dans une discipline particulière, ont su, le plus souvent, nous procurer une information très fiable.

§ 2 - Information d'origine institutionnelle

Nous avons déjà évoqué l'importance quantitative des informations communiquées par la Délégation régionale à la musique ; il nous semble intéressant de préciser la nature des informations disponibles sur la musique.

a) Pour les quatre départements de la Région :

il existe des listes d'adresses : des associations, des chorales, des écoles de musique, des fanfares, des organisateurs de festivals et de concerts, des lieux de concerts.

Ces documents ont été pour nous une bonne piste de recherche ; des mises à jour plus systématiques donneraient de la vie musicale de la région une approche globale très utile.

b) Pour la Charente-Maritime :

un document établi en 1980, présente :

- par canton : une localisation de tous les intervenants ;
- par canton et par catégorie musicale, des précisions sur les effectifs des groupes et leurs caractéristiques ;
- pour les îles de Ré et Oléron, un rapport sur l'activité musicale.

c) Pour la Vienne :

une enquête réalisée en 1982 avec le concours des mairies de

.../...

ce département. Ce rapport, très riche en informations est le résultat de plusieurs mois de travail, pour un seul département et pour le seul domaine musical !...

La qualité de ce travail d'inventaire confirme pour nous l'idée selon laquelle la constitution d'un annuaire culturel régional tout à fait exhaustif nécessiterait, dans un premier temps, des mois de travail d'enquête, par secteur culturel et pour chacun des départements...

De plus, à partir d'une telle quantité de renseignements, seul un traitement informatique permettrait un stockage puis une mise à jour systématique, permettant ainsi l'accès à cette information pour tous les acteurs culturels régionaux.

Nous avons précédemment défini les critères de fiabilité des sources d'information (précision et actualité) ; en fonction de ces deux critères, l'information issue des registres d'associations des sous-préfectures s'est avérée peu exploitable .

A cette occasion, nous avons pu constater que les modifications intervenues au sein des associations (changement de siège social, de présidence, ou même cessation d'activité) n'étaient que rarement notifiés aux sous-préfectures.

§ 3 - Sources polyvalentes d'information

Parmi toutes les sources importantes d'information que nous avons citées, le CIJ est l'organisme qui nous a fourni les informations les plus fiables et répondant le mieux à notre recherche de renseignements sûrs.

La politique d'antennes locales développée par cette association, spécialisée dans l'information et la documentation, explique son efficacité : les antennes dans les départements permettent une information plus proche du terrain, d'où sa précision ;

Les fiches publiées par le CIJ font l'objet d'une mise à jour régulière et sérieuse, d'où l'actualité de l'information.

.../...

2 . 2. LE CLASSEMENT DE L'INFORMATION

Pour classer les adresses collectées, nous avons choisi l'échelle cantonale, entité géographique : . suffisamment étroite pour que les habitants d'une région à prédominance rurale puissent y éprouver un sentiment d'appartenance, . suffisamment large pour que la vie culturelle y soit représentée.

2 .2. 1. Le classement cantonal

Présentation de la fiche cantonale [Annexe n° 3] :

Chaque fiche se présente sous forme d'un tableau croisé découpé en 3 grandes colonnes :

- désignation de la commune de rattachement de l'organisme ;
- désignation de la discipline culturelle qui le caractérise ;
- nom et adresse de l'organisme répertorié.

La partie droite de la fiche est réservée : . à l'identification de la source d'information ; . aux pointages respectifs de l'envoi et de la relance postale puis du retour des questionnaires.

Le découpage permet l'inscription d'une adresse par ligne ; chacune des lignes étant numérotée, toute adresse enregistrée se voit attribuer un numéro d'ordre dans le canton.

A chaque adresse enregistrée sur la fiche correspond un secteur d'activité (ou plusieurs s'il s'agit d'organismes pluridisciplinaires) et un mode d'action (ou éventuellement plusieurs).

Pour engranger sur les fiches le stock des adresses collectées, en conservant le maximum de données sur les caractéristiques des intervenants, nous avons établi une codification.

2 .2. 2. La codification des informations

Nous avons déjà évoqué le côté arbitraire des choix effectués lors de la conception de la grille de classification, [Annexe n° 1] définissant le champ culturel ; la codification des organismes (ou individus) a nécessité des choix du même type, cette fois-ci, à partir de cas concrets.

.../...

Pour élaborer la codification, trois critères constants ont été utilisés, quelle que soit la discipline culturelle :

- . le mode d'action (création, diffusion, formation, conservation),
- . la spécialité de l'intervenant au sein d'une discipline ,
- . le niveau d'intervention (professionnel ou amateur).

De plus, nous avons introduit des critères variables en fonction du domaine d'activité. [cf. Annexes n° 4, 5, 6 = fiches de codification pour musique, métiers d'art, audio-visuel].

§ 1 - Le mode d'action

Les questions de frontières entre les différents modes d'action ont été posées dans une phase précédente de la méthodologie ; pour l'opération de codification, l'"étiquetage" en fonction de ce critère a posé des problèmes cas par cas, du moins lorsque la source d'information ou la dénomination de l'organisme ne suffisait pas à déterminer précisément sa fonction

Pour cette raison, nous avons systématiquement prévu, pour chaque discipline, une codification pour les modes d'action "Autre ou indéterminé".

§ 2 - La spécialité de l'intervenant

Lorsque la spécialité, au sein de l'activité, n'est pas précisée dans la source d'information, son appellation ou son nom de baptême suffit quelquefois à le définir :

- ex. : . un groupe "arts et traditions populaires" est, le plus souvent, clairement défini par son appellation ;
- . un groupe musical dénommé "La Lyre...", "L'Espérance"(ou "L'espoir", "Le Réveil"(ou "L'Eveil"..), ne peut être qu'une fanfare...

Chaque spécialité dans une discipline artistique ou culturelle se voit attribuer une codification particulière :

- ex. : . pour les métiers d'art, le codage définit la matière travaillée par l'artisan : textile, terre, bois, métal, verre...(avec une catégorie "autre ou indéterminé").

.../...

- . pour les arts plastiques, le codage précise : peinture, sculpture, graphisme/bande dessinée, photo (ou "autre ou indéterminé") ;
- . pour la danse, le codage diffère selon qu'il s'agit de danse "classique" ou "moderne", (même si, une fois encore, cette différenciation est artificielle et les frontières très floues).
- . pour l'audio-visuel, distinction entre cinéma, radio, vidéo.

§ 3 - Le niveau d'intervention

Pour chacun des acteurs, nous avons établi une différence de code selon que son intervention se situe :- au niveau professionnel ;
- au niveau amateur.

Cette dichotomie est utilisée quels que soient le mode d'action (création, diffusion, formation, conservation) et le domaine d'intervention.

Les créateurs "professionnels" sont ceux dont l'activité socio-économique se confond avec l'activité culturelle et/ou artistique ; ce sont : des individus (artisans, plasticiens, architectes, écrivains, auteurs-compositeurs, etc.)

.ou des groupes (troupes de théâtre ou danse, orchestres, etc.)

Les créateurs^{amateurs} sont ceux qui s'adonnent à une passion, un loisir ; on leur attribue quelquefois des qualificatifs péjoratifs tels que "peintres du dimanche", "rimailleurs"...

Pour nous, la pratique amateur ne mérite pas cette "indignité", (mais non plus un excès d'honneur...).

Bien des créateurs se cantonnent à l'amateurisme par modestie, par manque de moyens de diffuser leur travail, ou du fait de leur isolement ; alors que des créateurs "de métier" peuvent n'être que des opportunistes ayant su monnayer leur art.

Dans le monde culturel existent aussi la concurrence -voire la rivalité- la loi de la jungle et l'impératif de la survie financière.

Ce jugement de valeur sur les créateurs amateurs (éventuellement doués) et les créateurs professionnels (qui peuvent ne pas l'être), est transposable pour d'autres modes d'action.

.../...

Les professionnels de la diffusion de spectacles (cinéma), de l'animation culturelle et socio-culturelle peuvent être moins efficaces que des groupes bénévoles de diffusion organisant des expositions, des projections de films ou des concerts.

En disant ceci, nous ne pensons pas introduire de distinction entre le secteur commercial et le secteur non-commercial, mais simplement faire remarquer que le dynamisme et l'efficacité peuvent avoir un autre moteur que le profit : nous l'appellerons la passion, elle n'est l'apanage ni des professionnels, ni des amateurs.

La fonction de formation présente un déséquilibre (quantitatif) notable entre la formation de professionnels et la formation d'amateurs dans notre région.

Seules quelques structures spécialisées -abstraction faite de l'Université- forment de futurs professionnels : Ecoles des Beaux Arts, Conservatoires et écoles de musique et danse ; Dans le domaine musical, à l'échelle nationale, 2 % des élèves des écoles de musique deviennent des professionnels

La formation d'amateurs est très développée : elle s'effectue sous forme de stages, d'ateliers, organisés par des organismes polyvalents, des associations spécialisées ou des individus.

.../...

2 . 3. LE CAS PARTICULIER DES EQUIPEMENTS

Terminologie :

Equipements : lieux dans lesquels existe une animation culturelle (ou une potentialité d'animation) et le matériel fixe dont ils sont dotés.

La terminologie adoptée diffère de celle de l'INSEE qui entend par équipement, dans le secteur "Sports, Culture, Loisirs" :
- aussi bien des lieux d'animation (salle des fêtes, salle de spectacles)
- que des organismes d'animation culturelle (écoles de musique, d'art plastiques, ciné-club, etc.)

Pour recenser les équipements, nous avons procédé à une enquête postale auprès :
. des mairies de toute la région ;
. des associations gestionnaires d'équipements ;

Comme complément d'information, nous avons utilisé :
- l'inventaire communal de l'INSEE
- les résultats partiels d'une enquête du Ministère de la Culture

§ 1 L'inventaire communal INSEE

Notre travail sur l'action culturelle régionale comporte deux parties distinctes : - recensement des organismes,
- recensement des équipements.

En fonction de cette séparation et des questions de terminologie posées plus haut, l'utilisation de l'inventaire INSEE a été problématique : l'inventaire communal ne permet pas de déterminer clairement si la localisation d'un "foyer rural" dans une commune désigne :
. le foyer rural-association d'animation, (organisme)
. ou le foyer rural-lieu d'animation (équipement).

Pour cette raison, nous n'avons utilisé l'inventaire communal que pour : - localiser des équipements dont l'appellation ne pouvait pas prêter à confusion ,
- procéder à des statistiques globales au niveau de la Région.

.../...

§ 2 Enquête Ministère de la Culture

Cette enquête, entreprise en 76, porte sur les "lieux utilisés pour des spectacles" ; elle n'a jamais été menée à terme, mais les résultats partiels du travail réalisé apportent des informations intéressantes, même si elles sont un peu anciennes.

Nous les avons donc utilisées, mais uniquement en complément de notre propre enquête auprès des mairies, pour les communes qui n'ont pas répondu à notre questionnaire.

Nous insistons sur le fait que les informations issues du recensement du Ministère de la Culture sont livrées sans vérification complémentaire et n'ont donc pas la fiabilité des informations provenant directement des mairies qui nous ont répondu.

Cette enquête du Service des études et recherches a été menée à partir d'un questionnaire fermé ne comptant pas moins de 12 pages de questions très détaillées sur les caractéristiques des lieux recensés : . sur la construction,

- . sur les aménagements intérieurs,
- . sur l'équipement technique, etc.

La très grande précision des questions posées pour cet inventaire nous est apparue comme un modèle de méthode ; mais nous avons craint de rebuter les destinataires du questionnaire en leur demandant une somme importante de renseignements techniques ; d'ailleurs l'enquête n'a jamais été terminée, ni donc publiée -faute d'exhaustivité- à cause justement de la trop grande technicité des questions, entraînant de nombreuses carences. Par ailleurs, avec un questionnaire plus conséquent, nous n'aurions eu ni le temps, ni les moyens de traiter une trop grande quantité d'informations.

C'est pourquoi, en élaborant notre questionnaire [Annexe n° 20] nous avons volontairement limité le nombre et la précision des questions à ce qui nous semble constituer l'information essentielle sur chacun des lieux d'animation, à savoir : la capacité d'accueil, la présence -ou non- d'une scène, le matériel d'éclairage, de projection, les matériels divers attachés à l'équipement.

.../...

III - ANALYSE DE L'ACTION CULTURELLE

Le but de l'opération de recensement des intervenants, 1ère partie du travail d'enquête, était de localiser précisément les acteurs culturels en Poitou-Charentes.

La 2ème phase de l'enquête vise à analyser l'action culturelle, essayer de mesurer l'impact des différents acteurs répertoriés.

Pour cela, nous avons choisi de les interroger au moyen de questionnaires.

3 . 1. ELABORATION DES QUESTIONNAIRES

Lors de la conception globale du travail à effectuer, nous avons déjà imaginé deux projets de questionnaires :
- l'un sur les organismes,
- l'autre sur les équipements.

La phase de collecte des informations nous a donné une approche plus concrète de la réalité du champ culturel et de l'hétérogénéité des intervenants et nous a, de ce fait, imposé -en plus du questionnaire destiné aux organismes, la confection d'un questionnaire propre à chacune des activités.

3 . 1.1. Mise au point des questionnaires

Dans les phases précédentes de l'enquête, nous n'avons opéré de séparations entre les intervenants qu'en fonction de leur(s) domaine(s) d'activité et de leur(s) mode(s) d'action au sein de leur discipline.

.../...

Il a été nécessaire, pour établir les questionnaires, de distinguer selon que l'activité de l'intervenant était :

- . individuelle ou associative,
- . à vocation commerciale ou sans but lucratif, la différence de statut impliquant une différence de formulation dans les questions.

Nous avons donc mis au point :

- un questionnaire destiné aux "organismes" [Annexe n° 7]
- onze questionnaires "activité", soit un pour chacune des disciplines retenues [Annexes n° 8 à 19]
- un questionnaire "équipements" [Annexe n° 20]

3 .1.2. Validation des questionnaires

Ces différents questionnaires ont été soumis, à la mi-avril, pour remarques et critiques :

- à la Région : aux Chargés de mission du secteur culturel,
- à la D.R.A.C. : . au Directeur Régional,
 - . aux différents services par l'intermédiaire de l'ATEC.

Début mai, une table ronde a réuni, autour du Directeur Régional des Affaires culturelles : des responsables ou des Chargés de Mission de différentes disciplines (musique, arts plastiques, théâtre, antiquités historiques) ;

. les Chargés de Mission du Conseil Régional pour la Culture.

Cette réunion, outre la critique des questionnaires, avait pour but de définir les orientations du dépouillement.

Parallèlement, pour chacune des activités, nous avons soumis les questionnaires à des acteurs culturels, associations ou individus :

- . direction de l'OROLEIS,
- . plasticiens, artisans,
- . responsables d'associations, etc.

Ces consultations nous ont amenés à quelques rectifications dans la formulation des questions posées.

.../...

La seule modification importante, à la demande de la Direction des Antiquités Historiques, s'est concrétisée par l'élaboration d'un questionnaire spécifique à l'archéologie, secteur que nous avons auparavant inclus dans l'activité "patrimoine bâti".

3 . 2. CONTENU DES QUESTIONNAIRES

Tous les questionnaires ont été conçus en vue d'obtenir une information, aussi détaillée que possible, sur :

- . la(es) spécialité(s) de chaque intervenant ;
- . les moyens dont il dispose pour son action ;
- . son activité interne et son impact ;
- . ses besoins.

3 .2.1. Le questionnaire "Organismes" [Annexe n° 7]

Terminologie :

Le terme "organismes" désigne les structures actives dans le domaine culturel :

- structures de type associatif (ou fédératif),
- structures de type commercial (ex.: exploitants cinémas)
- structures de type institutionnel, financées par les collectivités territoriales (ex.: conservatoires, bibliothèques...).

Les questions posées :

- I- Identification : . dénomination
 - . affiliation à une fédération
 - . buts
 - . activité(s)
- II- Moyens d'action : . Locaux : - nature et propriété
 - équipement technique des locaux
 - . Matériel : éclairage, projection, sono.
 - . Personnel
 - . Finances : recettes et subventions
- III- Volume d'activité : . nombre d'adhérents
 - . action saisonnière ou non
- IV- Besoins : . en locaux,
 - . en matériel,
 - . en personnel,
 - . financiers.

.../...

3 .2.2. Les questionnaires par domaine d'activité

§ 1 Structure générale

Les renseignements que nous souhaitons recueillir par le biais de l'enquête sont tous de même nature, quel que soit le secteur d'intervention culturelle ; les questionnaires spécifiques à chacune des activités sont donc construits sur la même grille [Annexes n° 8 à 19] :

I- Nature de l'activité : définition de la spécialité

II- Les moyens d'action : . locaux propres à l'activité
. matériel propre à l'activité
. personnel propre à l'activité

Note : Pour ces trois rubriques, nous avons introduit l'expression "propre à" de façon à déterminer -éventuellement- l'autonomie au sein d'un organisme pluriactif.

Dans le même chapitre, nous avons demandé aux acteurs culturels : - s'ils font réaliser des travaux à l'extérieur
- pour quel montant,
espérant ainsi faire ressortir les répercussions économiques de leur activité. Il y a eu peu de réponses à cette question et, lorsque la réponse est formulée, elle^{est} souvent imprécise, rarement chiffrée.

III- Le volume d'activité :

Ce chapitre vise à déterminer le "poids" de l'organisme :
. dans son fonctionnement interne (nb d'adhérents)
. dans son action vers l'extérieur (audience)

Le contenu de cette rubrique varie avec le mode d'intervention considéré ex. :.pour les intervenants dont l'activité est le plus souvent orientée vers la représentation (musique, danse, théâtre...), les questions posées sont quasiment identiques.
.pour les créateurs dont l'activité extérieure s'exerce sous forme d'exposition (plasticiens, artisans d'art..), les questions posées sont les mêmes.

IV- Les besoins :

Dans cette rubrique, nous avons posé des questions ouvertes (excepté pour les besoins en personnel) pour ne pas circonscrire

.../...

les besoins et susciter des réponses adaptées a chaque cas. Par ces questions nous souhaitons enregistrer et évaluer les souhaits des intervenants, leur faire exprimer les manques qu'ils ressentent, l'analyse des réponses devant également permettre de vérifier que les besoins exprimés sont objectivement justifiés -ou injustifiés- en fonction : . d'une part, de l'activité interne ou extérieure qu'ils développent,

. d'autre part, des moyens d'action dont ils disposent déjà.

En demandant de discerner les "besoins actuels" et les "besoins futurs", nous avons souhaité faire ressortir l'expression des perspectives de développement, des projets.

§ 2 Le cas particulier des questions aux individus

L'aspect hétérogène des intervenants culturels se retrouve (globalement) sur deux plans :

- leur statut juridique : .structures individuelles (ou sociétaires)
.structures associatives,
- le but de leur activité : .lucratif (professionnel)
. non lucratif (amateur, loisirs).

Le plus souvent, le but de l'activité détermine le statut juridique :.but non lucratif = statut associatif,
.but lucratif = statut individuel (ou sociétaire).

Mais ça n'est pas systématiquement le cas ;

- ex. :-des librairies (activité commerciale) fonctionnant avec un statut associatif ;
- des ateliers d'urbanistes (profession libérale) fonctionnant en association.

Pour cette raison, les questionnaires "activité" ont été formulés de manière à prendre en compte -autant que possible- ces différences de but et de statut.

Pour cela, nous avons essayé de moduler la formulation des questionnaires

.../...

ex. : dans les disciplines ou l'action individuelle est majoritaire -du moins dans le domaine de la création- (arts plastiques, métiers d'art : Annexes n° 14 et 17), nous avons demandé : nom de l'organisme "ou de la personne" ; de plus pour ces deux activités, nous avons accompagné le questionnaire d'une lettre spécifique [Annexe n° 22].

.l'activité Livre/écriture, hormis les écrivains, d'un côté et les bibliothèques d'un autre côté, est essentiellement le fait de professionnels : impression, édition, librairie ; pour ceux-là, nous avons également accompagné le questionnaire d'une lettre particulière [Annexe n° 21]

. pour les personnes dont l'activité culturelle ou artistique ne pouvait pas être décrite dans les questionnaires par activité, nous avons établi un petit questionnaire "activités individuelles" [Annexe n° 19] qui s'adresse aux individus de quatre disciplines différentes (théâtre, danse, livre/écriture, patrimoine bâti) ; il est destiné : - pour le livre : aux écrivains, poètes ;
- pour le bâti : aux architectes ;
- pour théâtre et danse : aux créateurs que sont les chorégraphes et metteurs en scène, mais aussi aux techniciens de scène dont l'art contribue à donner à un spectacle sa finition.

3 .2.3. Le questionnaire "Equipements" [Annexe n° 20]

Pour ce questionnaire, nous avons sciemment limité le nombre des questions posées (cf. 2ème partie de ce rapport "le cas particulier des équipements") en interrogeant les destinataires du questionnaire sur :

- la capacité d'accueil (en nombre de places assises)
- l'existence -ou non- d'une scène : sa superficie,
- le matériel d'éclairage, le matériel de projection
- les matériels divers attachés à la salle.

Malgré le caractère succinct des questions posées, les réponses reçues sont restées généralement très incomplètes :

.../...

- 1- la capacité d'accueil n'est pas systématiquement indiquée ;
- 2- les dimensions de la scène, quand elle existe, ne sont pas toujours spécifiées ;
- 3- les réponses sur l'éclairage et le matériel de projection sont rares et peu détaillées ;

Pour ce questionnaire, outre les salles des fêtes, salles de spectacles et salles polyvalentes, nous avons souhaité prendre en la capacité d'accueil des lieux de culte qui accueillent souvent des concerts, parfois des expositions.

3 . 3. LES ENVOIS POSTAUX ET LES REPONSES

On trouvera dans le rapport de synthèse, un tableau récapitulatif des envois de questionnaires : -aux organismes, soit pour toute la région 3515 adresses, 6075 questionnaires, toutes activités confondues.
-aux mairies pour les équipements, soit 1460 envois.

20 jours après l'envoi, un rappel aux organismes a été expédié. Sur la lettre de relance, un coupon détachable formulait quelques brèves questions supplémentaires concernant les besoins d'information [Annexe n° 24]

Les réponses à ce petit questionnaire nous ont paru intéressantes, si bien que les résultats du dépouillement font l'objet d'un chapitre spécifique à la fin du rapport d'analyse (Volume I de l'étude) : il se présente sous forme de : -tableaux chiffrés des réponses par secteur d'activité - énumération exhaustive du contenu des réponses.

Pour plus de détails sur l'importance des résultats de ce chapitre, voir la note de synthèse.